

ANRPFD

De: bulletins-rac@eton.ca
Envoyé: samedi 8 février 2014 00:19
À: URC2
Objet: [Bulletin-RAC] Bulletin de RAC 2014-002F - Politique d'Industrie Canada sur l'emplacement des tours d'antenne

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bulletin de RAC 2014-002F - Politique d'Industrie Canada sur l'emplacement des tours d'antenne
2014-02-06

Le 5 février, le ministre d'Industrie Canada faisait une annonce sous le titre "Le gouvernement Harper modifie les règles sur l'emplacement des pylônes de téléphonie cellulaire"

Le document actuel d'Industrie Canada porte le numéro CPC-2-0-03. Un avis a été émis stipulant que des changements au document seront faits suite à l'annonce d'hier. Soyez assuré que RAC fera savoir à IC, fermement, en des termes non équivoques, qu'aucun changement ne devra être fait de manière à affecter négativement les installations d'antennes radioamateurs actuellement en place. RAC ne croit pas que cette annonce de changement de politique a été générée par des problèmes causés par la communauté radioamateur. RAC croit de plus que la hauteur actuelle de 15 mètres a toujours bien fonctionné depuis plusieurs années. Les structures d'antennes radioamateurs, comme celles utilisées pour recevoir le signal télévision ou écouter des émissions ondes courtes sont différentes de plusieurs façons des pylônes de téléphonie.

- * Elles sont habituellement plus petites et moins visibles.
- * Elles sont opérées par des citoyens pour leur usage personnel, non par des compagnies.
- * Elles sont habituellement localisées sur la propriété de l'utilisateur.
- * Elles opèrent de façon intermittente plutôt que continue comme c'est le cas pour les systèmes d'antennes commerciales.
- * La population de radioamateurs, et conséquemment le nombre des antennes croît lentement à peu près au même rythme que la population en général, et non comme la croissance exponentielle des communications sans fil créant, de ce fait, une pression sur l'augmentation rapide du nombre de pylônes de téléphonie cellulaire. Il n'y a pas de pression populaire affectant la radio amateur et les antennes d'usage personnel contrairement aux pylônes de téléphonie cellulaire.

RAC a été utilisé dans plusieurs localités pour établir des protocoles de consultation publique à l'effet de reconnaître la différence entre des tours d'antennes commerciales de téléphonie et des antennes radioamateurs à usage personnel, et ainsi de permettre des structures d'antenne radioamateur excédant 15 mètres sans consultation. RAC a toujours été d'accord pour travailler avec Industrie Canada en matière de consultations qui tiennent compte des besoins de la communauté en général et des opérateurs radioamateurs.

Les radioamateurs sont plus appréciés par la communauté en général quand ils remplacent les systèmes de communication déficients, tel que cela c'est produit au moment d'inondations ou de tempêtes de verglas, ou encore quand ils assurent les communications lors d'événements communautaires. Le marathon de ski canadien qui a lieu cette fin de semaine repose sur le bénévolat de radioamateurs pour les communications ; elles sont essentielles aux opérations et à la sécurité des participants. 2014 marque le 41e

anniversaire de ce soutien fourni par des radioamateurs. Des activités communautaires semblables ont lieu durant toute l'année et partout au pays. Pour développer cette expertise qui permet aux radioamateurs d'aider leur communauté de cette façon, les radioamateurs ont besoin d'antennes.

Nous devons faire très attention de ne pas rendre difficile inutilement l'installation d'antennes. À la longue, cela réduira le nombre de personnes en mesure de fournir d'importants services à la communauté.

Nous ferons des mises à jour régulièrement à propos de cette annonce, au fur et à mesure que la situation le justifiera.

Bien à vous,

Glenn MacDonell, VE3XRA
Vice-président de RAC aux affaires règlementaires

(Traduction par Claude Lalande VE2LCF)

Vernon Ikeda - VE2MBS/VE2QQ
Pointe-Claire, Québec
Rédacteur du blogue de RAC/rédacteur des nouvelles en ligne/bulletins de nouvelles web de RAC

--

* * * *

Vous recevez ce bulletin parce que vous est abonné à un robot de courrier électronique. Pour plus d'information ou pour modifier votre abonnement, S.V.P. visiter:
<http://rac.eton.ca/bulletinsrac.htm>